

**ÎNFIINȚAREA REPREZENTANȚEI CONSULARE A PRUSIEI LA
GALAȚI (1837)**

**L'INSTITUTION DE LA REPRÉSENTATION CONSULAIRE DE
LA PRUSSE À GALAȚI (1837)**

Vasile DOCEA

L'installation d'une représentation consulaire de la Prusse, ayant le rang de vice-consulat, l'institution de la représentation consulaire de la Prusse a Galați (1837), le seul port danubien de la Moldavie, en 1837 - non en 1939, comme on le croyait jusqu'à présent - correspondait à l'accroissement, durant la première moitié du siècle dernier, des intérêts de la Prusse pour la zone du Bas-Danube. Ces intérêts étaient:

a) d'ordre économique, liés aux possibilités accrues qu'offrait pour le commerce sur le Danube, l'introduction, en 1834, de la navigation à bateaux à vapeur, mais aussi les travaux de modernisation du port de Galați et sa proclamation, en 1837, comme port franc;

b) relatifs à la protection des citoyens prussiens de Galați;

c) d'ordre politique, reflétant l'attitude de la Prusse vis-à-vis des tendances d'expansion de la Russie dans le Sud-Est de l'Europe.

C'est C.A. Kuch, consul de la Prusse en Moldavie, qui a eu un rôle important dans la création de cette représentation consulaire, dans son évolution durant les premières années de son existence et dans la nomination des personnes qui allaient remplir la fonction de vice-consul a Galați.

Le premier vice-consul prussien à Galați fut Friedrich Kraus, citoyen autrichien, grand marchand qui garda cette fonction depuis 1837 jusqu'en 1839. Après une administration par intérim des quelques années, le vice-consulat se transforma, en 1844, en consulat, et le premier consul fut le conseiller d'Etat, Eusebius von Wedeke.

Depuis la création de cette représentation consulaire, l'intérêt allemand concernant le port de Galați a grandi sans cesse. Ce moment signifiait à la fois l'accroissement de l'importance internationale de ce port danubien.